

## Demande de passage en examen final

**Sauf les langues (voir directement avec le département des langues) et la méthodologie au S6**

O Cette demande est valable uniquement pour le 1<sup>er</sup> semestre et jusqu'au 6 octobre 2025

O Cette demande est valable uniquement pour le 2<sup>e</sup> semestre et jusqu'au 16 février 2026

**Après cette date l'étudiant ne pourra plus procéder à aucune modification.**

**L'examen terminal** est un régime dérogatoire. Il est accordé aux étudiants engagés dans la vie active (travailleurs justifiant d'un certain volume horaire mensuel de travail), assumant des responsabilités particulières dans la vie universitaire ou étudiante, chargés de famille, engagés dans plusieurs cursus, handicapés ou sportifs de haut niveau. Les étudiants justifiant de l'un de ces motifs doivent faire la demande au plus tard 2 semaines après le début des enseignements. Les étudiants inscrits à ce régime passeront l'examen terminal lors de la session de partiel ou selon les modalités d'organisation propre à chaque matière, lors de la dernière semaine du contrôle continu.

N° étudiant (OBLIGATOIRE) :

Nom - Prénom :

Licence L3 :

Il est rappelé que l'étudiant boursier doit obligatoirement être inscrit en TD pour son assiduité.

Ecrire les matières et les codes matières :

Code	intitulé
------	----------

**Fournir :**

- Le contrat pédagogique en surlignant les matières
- Le contrat de travail doit stipuler le nombre d'heure par semaine, jours et horaires travaillés - Une lettre pour motiver la demande.

Demande faite le

Signature de l'étudiant

**Décision du responsable :**

Étudiant salarié  Passage de toutes les matières en examen final, sauf les langues et la méthodologie.

Autre raison :

Favorable pour tout le semestre.  Favorable pour les matières suivantes :

Défavorable

Motif du refus